

CGT Rapid'Info Bretagne

Bimensuel—le N° 0,15 € - Directeur de la publication : Christian PELTAIS
Tél. 02 99 65 45 90—Fax : 02 99 65 24 98—e-mail : cgt.bretagne@wanadoo.fr—I.S.S.N. : 1258-7745—C.P.P.A.P. : 0708 S 07992

Une forte aspiration au changement, à vivre et travailler dignement

Après l'élection présidentielle, la Cgt s'adresse aux salariés

Nicolas Sarkozy est élu Président de la République. Les organisations patronales, Medef et Cgpmc, s'en réjouissent d'ores et déjà et offrent leur concours à la mise en œuvre rapide des réformes qu'elles préconisent.

Des rendez-vous sont annoncés par le Président de la République et par le Medef.

Avec vous, la Cgt se donne pour objectif de formuler des propositions dans tous les lieux où les intérêts des salariés seront en jeu et de trouver ensemble les formes de mobilisations convergentes et solidaires qui nous permettront d'obtenir des résultats concrets immédiats, améliorant la vie et le travail de chacune et de chacun : salarié, privé d'emploi, retraité.

Vous avez manifesté durant cette période électorale une forte aspiration au changement. Elle s'est traduite par :

- ⇒ l'importante participation à l'élection présidentielle qui illustre le très vif intérêt que les citoyens portent à la politique. Cette vitalité démocratique est porteuse d'espoir ;
- ⇒ de nombreuses mobilisations syndicales pour les salaires, l'emploi, la santé, les conditions de travail, les libertés, le respect, la dignité, les services publics, le logement, l'environnement, l'avenir de notre planète...

Ces luttes rassemblées, unitaires révèlent une très forte aspiration à la reconnaissance du travail et des qualifications à travers l'augmentation sensible des salaires et une réelle évolution des carrières.

Elles traduisent aussi le refus des inégalités sociales et dénoncent la mauvaise répartition des richesses créées.

Voilà bien le grand absent du débat : jamais le travail n'aura créé autant de richesses. Mais elles sont confisquées par la rentabilité toujours accrue exigée par les actionnaires. La réponse aux besoins sociaux passe par un autre partage.

La Cgt entend relever le défi du progrès social en agissant pour faire du travail, sa place dans la société, ses valeurs, son contenu et les droits des salariés une priorité capable de tirer toute l'économie.

⇒ **Pour gagner plus**, la Cgt propose l'augmentation du Smic à 1 500 euros brut dès le 1er juillet 2007, une augmentation de tous les salaires par la reconnaissance des qualifications et la refonte des grilles de rémunération, l'égalité salariale entre les femmes et les hommes.

⇒ **Pour travailler mieux, toutes et tous**, la Cgt propose :

- ⇒ le droit à un travail digne et reconnu par la résorption de la précarité et du chômage, la possibilité offerte aux salariés précaires et à temps partiel imposé d'obtenir un CDI à temps plein ;
- ⇒ de préserver et de développer l'emploi industriel et l'emploi public, une condition indispensable pour la croissance, le plein emploi et la réponse aux besoins sociaux.

⇒ **Pour protéger les salariés, reconnaître le travail et promouvoir la santé**, la Cgt propose :

- ⇒ la mise en place d'une sécurité sociale professionnelle garantissant la pérennité du contrat de travail en cas de perte d'emploi. Elle constituerait un des volets du nouveau statut du travail salarié qui accorderait des droits garantis collectivement, attachés à la personne, opposables à tout employeur et transférables d'une entreprise à l'autre ;

- ⇒ que le travail, ses valeurs, sa place et son rôle soient reconnus comme un droit, un élément de construction de soi et de développement de la société. Cette ambition impose non de travailler plus mais mieux et autrement ;

Suite page 2

Sommaire

| | |
|---|------|
| Edito : Après l'élection présidentielle, la C.G.T. s'adresse aux salariés | p. 1 |
| Conditions de travail et Semaine de la qualité de vie au travail | p. 2 |
| Synthèse de la rencontre Entre la C.G.T. et le nouveau Président de la République | p. 3 |
| Syndicalisation | p. 3 |
| Politique énergétique en Bretagne | p. 3 |
| Compte-rendu de la conférence régionale du secteur C.G.T. des Cheminots de Bretagne | p. 4 |

Suite de la page 1

- ⇒ d'intervenir sur son travail et son environnement, sur les modes d'organisation, de contrôle et de prévention conditionnant sa santé et donc sa vie ;
- ⇒ de développer les services publics permettant l'effectivité des droits fondamentaux (logement, santé, éducation, culture, énergie...) et l'égalité de traitement des usagers sur tout le territoire tant sur l'offre, la qualité que sur le tarif des services rendus ;
- ⇒ le droit à la retraite pour tous dès 60 ans, avec les moyens de vivre dignement et des départs anticipés possibles, dans le privé comme dans le public, pour prendre en compte la pénibilité du travail et les longues carrières.

⇒ **Pour une réelle démocratie sociale**, la Cgt propose cinq mesures indissociables :

- ⇒ face à un patronat organisé, reconnaître les syndicats comme seules organisations aptes à représenter les salariés dans le dialogue social ;
- ⇒ pouvoir élire des représentants du personnel dans toute entreprise, quelle que soit sa taille ;
- ⇒ exiger la validation de tout accord par la signature de syndicats représentant la majorité des salariés concernés ;
- ⇒ garantir le droit de grève dans les entreprises privées et publiques, grandes ou petites, comme moyen d'expression démocratique ;
- ⇒ permettre aux salariés et à leurs représentants, par des droits nouveaux, d'intervenir dans la gestion, d'anticiper des mutations économiques dans les grandes comme dans les petites entreprises.

La démocratie ne se réduit pas à l'expression citoyenne à l'occasion d'une élection politique. Elle implique que les grandes décisions économiques et sociales soient soumises à concertation et négociation. Pour que les revendications des salariés, des chômeurs et des retraités soient prises en compte, il est nécessaire de renforcer le syndicalisme et son unité. Ce sont des éléments déterminants pour mieux répondre aux attentes exprimées.

L'avenir ne se fera pas sans les salariés et sans un syndicalisme reconnu, écouté et renforcé, sans un syndicalisme plus uni.

Près de 20 000 salariés ont décidé de rompre l'isolement et ont fait le choix de se syndiquer à la Cgt depuis le début de l'année. Elles et ils ont décidé de se donner les moyens de constituer une force collective solidaire pour défendre leurs intérêts, leurs droits et en gagner de nouveaux.

**Relevons ensemble
le défi du progrès social !**

Synthèse de la rencontre du 14 mai 2007 entre la CGT et le nouveau Président de la République

Nicolas SARKOZY a souhaité rencontrer très rapidement, « de manière informelle », les représentants syndicaux et patronaux avant la constitution du gouvernement pour « marquer sa considération et sa volonté de travailler avec les partenaires sociaux ».

Plusieurs points ont été abordés, notamment sur la méthode du futur gouvernement :

1 – 4 conférences sociales multilatérales sont envisagées pour la rentrée sur quatre thèmes dont le champ sera précisé à l'occasion d'autres rencontres :

- Le pouvoir d'achat (dans le privé et le public).
- L'égalité hommes/femmes
- La qualité de vie au travail
- La démocratie sociale.

Son objectif est d'être en capacité d'engager des réformes pour janvier 2008.

2 – Face à notre inquiétude sur les mesures déjà annoncées pour cet été, il se veut rassurant en affirmant qu'un cadre de dialogue sera organisé sur les mesures concernant les heures supplémentaires. Il a confirmé qu'il n'était pas favorable à une forte augmentation du SMIC au 1^{er} juillet.

3 – S'agissant du droit de grève et du service minimum, il a confirmé son objectif de l'obtenir dans les transports et à l'Éducation nationale. Si nous avons obtenu l'assurance

qu'aucune disposition unilatérale ne sera prise dans les prochaines semaines, N. SARKOZY demande des discussions, par entremise, à ce propos durant l'été.

4 – D'autres questions ont été rapidement évoquées :

- L'avenir de GDF : « rien n'est bloqué ».
- La politique industrielle : « les syndicats sont légitimes pour faire des propositions ».
- L'amnistie des sanctions relatives à l'action syndicale : nous n'avons pas obtenu d'engagement formel.
- En réponse à notre opinion d'un président plus à l'écoute des organisations patronales que syndicales, N. SARKOZY s'est insurgé, dénonçant « un procès d'intention » !

Il apparaît évident qu'au travers de ces consultations rapides dans l'agenda du nouvel élu - alors que son entourage affirme les syndicats « peu représentatifs » - le président cherche à asseoir une image de dialogue social.

La CGT est naturellement lucide sur le contexte comportant, entre autres, les élections législatives. C'est naturellement aux actes et aux décisions que nous apprécierons la politique mise en œuvre.

Un prochain rendez-vous plus officiel, en bilatérale, est envisagé le mardi 29 mai.

Montreuil, le 14 mai 2007

CONDITIONS DE TRAVAIL



L'ARACT Bretagne (Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail) appartient au réseau ANACT, établissement sous tutelle du ministère du travail. Créée en Bretagne depuis 1996, c'est une association paritaire composée de 20 administrateurs (10 titulaires et 10 suppléants) dont 10 représentants du patronat (UPIB & UPA) et 10 représentants des salariés (CGT – FO – CFDT – CFTC – CGC).

L'ARACT intervient gratuitement dans les entreprises (analyse des demandes, diagnostics courts, accompagnement en interne, etc.).

Son activité porte sur la promotion de tout ce qui touche à la santé au travail, au développement des compétences, à l'égalité hommes/femmes, à la gestion des âges, au dialogue social dans son ensemble.

Du 21 au 25 mai 2007 la SQVT (semaine de la qualité de vie au travail) aura lieu sur tout le territoire (plus de 50 manifestations : voir infos sur le site de l'ANACT : <http://www.anact.fr>).

Les interventions ayant lieu sur la région Bretagne sont les suivantes :

Mardi 22 mai

- ⇒ RENNES : Ecole supérieure de Commerce à 14 h
 - ◇ *Rencontre débat sur les démarches de prévention des risques professionnels :*
 - * *Illustrations pratiques et table ronde pour débat entre partenaires sociaux et experts*

Mercredi 23 mai, 2 MANIFESTATIONS

- ⇒ PLERIN : Chambre d'agriculture de 9 h à 11h
 - ◇ *Atelier Rencontre sur l'investissement technique et le travail.*
 - * *Témoignage d'une entreprise sur l'intérêt d'une démarche d'intégration des conditions de travail dans la définition des projets d'investissements.*
- ⇒ MAROUE, à proximité de LAMBALLE : Salle des associations de 18 h à 20 h
 - ◇ *Rencontre débat sur l'impact de la gestion des âges dans l'organisation des entreprises.*
 - * *Présentation en 3 thèmes et table ronde entre représentants de directions et de salariés et un chargé de mission de l'ARACT.*

Vendredi 25 mai

- ⇒ RENNES : Hôtel de région, Salle « Anne de Bretagne » - Avenue Patton de 11 h à 12 h 30
 - ◇ *Remise de trophées*

L'accès à ces manifestations est ouvert à tous et il apparaît important pour la crédibilité et la promotion de l'ARACT Bretagne, créée depuis fin 2006, qu'il en ressorte un réel succès de participation de la population.

Ce rendez-vous est un bon moyen pour nombre de militants d'approfondir leurs connaissances et leurs points de vue sur les sujets touchant la santé.

Nos mandatés à l'ARACT Bretagne :

Laurent PILLITERRI . Ud 29 - 02 98 44 37 55

Patrick HUBERSCHWILLER . Ud 35 - 02 99 79 44 47

SYNDICALISATION

Campagne d'adhésions Situation au 14 mai

Sur la région, 1 048 nouvelles adhésions recensées, soit 68,5 % du total de 2006.

Les 199 adhésions supplémentaires depuis notre bilan du 13 avril montrent une progression conséquente si l'on tient compte que nous sommes loin de l'engagement de l'ensemble de nos organisations.

La tendance qui se confirme du lien entre renforcement et politique revendicative doit se poursuivre par des initiatives dans nos organisations.

La semaine confédérale de renforcement du 18 au 22 juin doit être l'occasion d'initiatives particulières tant dans nos syndicats qu'en direction d'entreprises inorganisées.

POLITIQUE ENERGETIQUE EN BRETAGNE (suite)

Depuis plus de 2 ans, la CGT Bretagne, dans toute ses composantes, ne cesse d'interpeller les responsables politiques à tous les niveaux (état, région, élus locaux) sur la situation critique de l'alimentation électrique de la Bretagne. De nombreuses initiatives ont eu lieu : *campagne d'information, participation aux commissions du Conseil Régional, réunions publiques, etc.....*

Le 23 Janvier dernier, la CGT Bretagne et des syndicats de l'énergie se sont invités à l'inauguration d'un nouvel outil sur le réseau Transport à Hennebont pour donner leur avis par voie de tract.

Suite à cette action, la Direction du RTE (EDF-Transport) propose une rencontre avec la CGT **le 24 mai à 14h** à Rennes pour présenter sa stratégie de développement du réseau HT et THT face à la faiblesse de production en Bretagne.

Sont conviés à cette réunion le CRB, les responsables des Unions Départementales et les syndicats de l'Energie. Afin de préparer au mieux cette rencontre (inédiée en Bretagne) une réunion préparatoire est prévue **le jeudi 24 mai à 9h au CRB à Rennes.**

Contacts : Christian PELTAIS 06-83-29-80-76
Bernard DELABROSSE 06-60-32-76-09

A lire absolument le "4 pages" d'Indécosa- CGT "le marché de l'énergie"



Conférence Régionale du Secteur C.G.T. des Cheminots de Bretagne

3 et 4 mai 2007 à Colpo

Ce sont plus de 80 militants qui se sont réunis durant deux jours pour débattre de la situation sociale et économique et plus singulièrement à la SNCF.

Partant d'un constat partagé d'une véritable dégradation dans ce pays en termes de restructurations ou de délocalisations où l'emploi salarié en est la première victime, les cheminots font leur, des revendications de la CGT notamment sur les propositions d'un nouveau statut du travail salarié et d'une sécurité sociale professionnelle.

Ils ont également débattu de grands enjeux comme les retraites avec la clause de revoyure en 2008 sans omettre la campagne confédérale débutant en 2007.

S'agissant de la SNCF.

Depuis novembre 2005, la Fédération CGT des cheminots dénonce la privatisation rampante de l'entreprise.

Cette affirmation a été durement démentie par le gouvernement et la Direction de la SNCF et c'est à grands renforts médiatiques, qu'ils ont tenté de rassurer les cheminots et de culpabiliser avec d'autres toute forme de mobilisation.

Constat est fait aujourd'hui, que la CGT avait raison et que l'analyse n'était ni un fait de l'imagination, ni du catastrophisme.

Le plan Fret Véron (2004-2006) a sacrifié 7 000 emplois, argumentant pour ce faire que le coût social et salarial de la SNCF était 25 % à 30 % supérieur à celui de la concurrence (120 emplois en Bretagne).

Dans le même temps, il a déstructuré l'outil de production : gares, triages fermés et wagons supprimés. Ce plan, basé sur une politique de marge, a offert à la route des milliards de tonnes/kilomètres sous prétexte de rentabilité insuffisante.

Cette stratégie industrielle a prouvé son inefficacité et fait peser de grands risques sur l'ensemble de l'entreprise.

Cette casse programmée du fret SNCF est inacceptable. C'est un affaiblissement généralisé de l'entreprise publique qui est ainsi orchestré.

Le 8 novembre 2006 et le 8 février 2007, les fortes mobilisations unitaires impulsées par la CGT ont permis de faire marquer le pas à la Direction de l'entreprise.

Ce sont des centaines d'emplois qui ont été sauvés et

nous avons imposé l'ouverture de négociations salariales.

Mais les attaques sont encore nombreuses et tous les secteurs sont concernés.

La dégradation des conditions de vie et de travail impacte l'ensemble des cheminots, la revalorisation des salaires et des pensions est une urgence sociale, les attaques contre l'entreprise publique et le service public ferroviaire ont des répercussions directes sur les usagers.

C'est pourquoi, les militants CGT proposent en ce moment à tous les cheminots de s'inscrire dans l'action nationale du 5 juin 2007 pour faire entendre au Gouvernement et à la Direction nos légitimes revendications sur les salaires, l'emploi, le Fret SNCF et le service public, les conditions de travail et le respect des droits des salariés.

Une séance importante de travail a été consacrée à l'état des lieux de l'outil syndical dans l'ensemble des structures (secteur, syndicats, structures techniques et spécifiques). Parallèlement la question de la qualité de vie syndicale, autour du renforcement, de la syndicalisation et de la formation a trouvé un écho favorable et droit trouver un prolongement dans les semaines à venir. Chacun a convenu que lorsqu'on parle de rapport de forces efficace, il se construit et se mesure autour du triptyque : Mobilisation, Elections et Syndicalisation. C'est également dans ce cadre qu'un collectif jeune de secteur (régional) a été mis en place.

Avec la présence et la participation active des quatre Unions Départementales et de la Fédération, les débats s'en sont trouvés enrichis notamment sur les convergences, les syndicats multipro ou encore sur la mise en œuvre des orientations de congrès (48^{ème} Congrès Confédéral et 40^{ème} Congrès Fédéral), là encore, de l'intérêt et l'engagement de prolonger dans les syndicats.

Un débat sur le service public avec la contribution d'un responsable régional de l'Energie a montré les convergences nécessaires entre les professions mais également que les services publics, leur rôle, leur devenir sont l'affaire de toute la CGT.

Pour finir, une nouvelle équipe de direction de Secteur a été élue à l'unanimité avec à sa tête un nouveau secrétaire général, Pascal Blivet, 44 ans, également membre de la CE de l'UD 35, en remplacement de Patrice Boudet qui fera valoir ses droits à la retraite dans quelques mois.

Renforcement de la CGT et mobilisation pour gagner des revendications et contre les mauvais coups sont les engagements pris. Gageons que les cheminots avec les autres salariés mettront tout en œuvre pour les tenir.